



communiqué de presse
Paris, le 15 novembre 2011

France Télécom-Orange et SFR annoncent un accord pour le déploiement de la fibre optique au-delà des zones très denses

France Télécom-Orange et SFR ont signé ce jour un accord marquant une avancée majeure dans le déploiement de la fibre optique en dehors des zones très denses du territoire français.

Cet accord est particulièrement structurant car sur les 11 millions de logements qui seront couverts par France Télécom-Orange et SFR en dehors des zones très denses, 9,8 millions correspondent à des agglomérations pour lesquelles les projets de déploiement des deux opérateurs se recoupaient. Au terme de cet accord, sur ces 9,8 millions de logements, SFR en réalisera 2,3 millions et France Télécom-Orange 7,5 millions.

La démarche des deux groupes s'inscrit dans la continuité des intentions de déploiements qu'ils ont communiquées au Commissariat Général à l'Investissement en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement.

Cet accord concrétise les ambitions de déploiement des deux groupes. Afin d'éviter les recouvrements, l'accord désigne, pour chaque commune, l'opérateur responsable du déploiement assurant le meilleur calendrier et la meilleure couverture proposés, au bénéfice des consommateurs et des collectivités locales.

Afin d'offrir à l'ensemble des consommateurs des services diversifiés, France Télécom-Orange et SFR se sont engagés à être commercialement présents sur les zones de l'accord en souscrivant aux offres de gros de celui qui déploiera localement le réseau. Les autres acteurs du marché pourront également s'appuyer sur les infrastructures ainsi déployées, dans les conditions définies par l'ARCEP, y compris en participant à leur cofinancement, pour proposer leurs offres commerciales très haut débit.

L'engagement pris par chacun des signataires est de couvrir chaque commune dans les 5 ans qui suivent l'initialisation des déploiements.

Dans les prochains jours, France Télécom-Orange et SFR prendront contact avec les représentants des collectivités concernées par ces projets de réseaux à très haut débit. Chacune d'entre elles pourra ainsi organiser la concertation locale nécessaire à une bonne articulation public-privé des déploiements.

Au total, en intégrant les déploiements dans les zones très denses, ce sont près de 60 % des foyers français qui seront couverts par la fibre du fait de l'investissement des opérateurs privés d'ici 2020.

Chacun des deux groupes est prêt à coopérer avec les collectivités locales aux nombreuses solutions envisagées pour couvrir les 40 % de foyers restants, selon une logique de complémentarité et d'efficacité globale.

A propos d'Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 170 000 salariés au 30 septembre 2011, dont 102 000 en France, et un chiffre d'affaires de 33,8 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2011. Présent dans 35 pays, le Groupe servait 221 millions de clients au 30 septembre 2011, dont 145 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 30 septembre 2011, le Groupe comptait 162 millions de clients du mobile et 14 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise « conquêtes 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

A propos de SFR - www.sfr.com

SFR est le 2ème opérateur de télécommunications en France avec 12,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisés en 2010. Opérateur global, SFR répond aux besoins de ses clients grand public, professionnels, entreprises et opérateurs, que ce soit pour des services mobile, fixe, Internet ou de télévision. Propriétaire de ses infrastructures mobiles et fixes et doté d'une forte expertise dans les domaines de l'IP (Internet Protocol), SFR a les moyens de ses ambitions : être un acteur ouvert et responsable dont la mission est d'accompagner chaque personne et chaque entreprise pour leur apporter le meilleur du monde numérique.

Fin juin 2011, SFR comptait plus de 21 millions de clients mobiles, dont près de 16 millions d'abonnés, et 4,9 millions de foyers abonnés à l'Internet haut débit. SFR est une société détenue à 100% par le Groupe Vivendi et compte près de 10 000 collaborateurs.

Contacts presse :

France Télécom-Orange : 01 44 44 93 93

Béatrice Mandine, beatrice.mandine@orange.com

Tom Wright, tom.wright@orange.com

SFR : 01 71 07 64 82

Nicolas Chatin, nicolas.chatin@sfr.com

Marie Medeville, marie.medeville@sfr.com

